



CARNET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

ENSEMBLE,
DANS LA MÊME
DIRECTION ▶



Je vous présente avec fierté le carnet des services aux entreprises de la Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Assomption. La production de ce carnet, intitulé «**Ensemble, dans la même direction**», découle des mesures mises en place dans le cadre du Plan Emploi Métropole. Ce plan vise à permettre à la région métropolitaine, dont la MRC L'Assomption fait partie, de profiter pleinement des effets de la reprise économique.

À l'initiative d'Emploi-Québec, ce carnet a été réalisé en partenariat avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le Cégep régional de Lanaudière, le Centre de formation professionnelle des Riverains, le Centre local de développement de la MRC de l'Assomption (CLD), la Société d'aide au développement de la collectivité Achigan-Montcalm (SADC) et les trois chambres de commerce oeuvrant sur notre territoire, la Chambre de commerce de l'Assomption, la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur De Repentigny et la Jeune Chambre d'Affaires et de Professionnels Lanaudière.

À la lecture de ce document, vous serez informé des services offerts aux entreprises par Emploi-Québec et ses partenaires afin de vous soutenir dans votre gestion.

N'hésitez pas à communiquer avec les ministères et organismes pour discuter de vos besoins et projets.

Bonne lecture !

Manon Lefebvre, directrice

Centre local d'emploi de Repentigny

155, rue Notre-Dame, Place Repentigny,
bureau 25, Repentigny QC J6A 5L3

T. : 450 585-6640

www.emploiquebec.net

Emploi
Québec 



SECTION 1 - EMPLOI-QUÉBEC

Emploi-Québec. 3

SECTION 2 - MDEIEMinistère du Développement économique,
Innovation et Exportation 11**SECTION 3 - MICC**Ministère de L'Immigration
et Communautés culturelles. 15**SECTION 4 - CLD ET SADC**

Le CLD de la MRC de L'Assomption 17

La SADC Achigan-Montcalm 19

SECTION 5 - LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION 21

Le Cégep Régional de Lanaudière. 23

Le CFE des Riverains. 24

**SECTION 6 - LES CHAMBRES
DE COMMERCE DE LA MRC. 25**


La Chambre de commerce de L'Assomption 26

La Chambre de commerce
Pierre-Le Gardeur De Repentigny 27La Jeune Chambre d'affaires
et de professionnels Lanaudière 28



SECTION 1

ENSEMBLE, DANS LA MÊME DIRECTION



EMPLOI-QUÉBEC



Centre local d'Emploi de Repentigny

Martha Vazquez
conseillère, poste 239

Jean Lemay
conseiller, poste 263

François Gagnon
agent, poste 276

T. : 450 585-6640

155, rue Notre-Dame, Place Repentigny,
bureau 25, Repentigny QC J6A 5L3

Emploi-Québec vous offre des services-conseils et un soutien financier pour vous aider à :

- ▶ obtenir de l'information sur le marché du travail ou afficher un poste gratuitement et recruter du personnel sur le Web ;
- ▶ recruter et embaucher du personnel ;
- ▶ optimiser la gestion de vos ressources humaines ;
- ▶ former votre personnel ;
- ▶ remplir certaines de vos obligations légales.

Pour bénéficier de nos services

Vous devez d'abord vous adresser à une conseillère ou à un conseiller aux entreprises de votre centre local d'emploi. La prestation de services s'effectue en trois étapes :

1. Analyse des besoins;
2. Planification des interventions;
3. Mise en œuvre et suivi.

Aide financière

Pour tous les services aux entreprises d'Emploi-Québec, le montant de l'aide financière consentie varie selon la situation de l'entreprise.

Pour plus d'information sur nos services ou pour savoir si vous êtes admissible à une aide financière, consultez notre service aux entreprises.



SERVICES EN LIGNE : emploiuebec.net**Trouver les meilleures candidatures en ligne**

Le site **emploiuebec.net** propose des services pour faciliter le recrutement du personnel. Grâce à **Placement en ligne**, accessible en tout temps, vous pouvez diffuser **gratuitement** des offres d'emploi, consulter des candidatures, recevoir des curriculum vitæ et créer des « Alertes-candidats! ». Ces dernières vous permettent d'être informé automatiquement, par courriel, des candidatures correspondant à votre offre d'emploi.

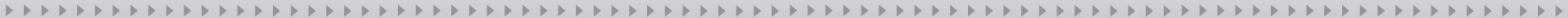
Si vous avez besoin d'aide pour publier une offre d'emploi ou si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez joindre le **centre d'assistance au placement** au 1 866 640-3059. Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, sauf les jours fériés.

S'informer sur le marché du travail

À partir d'**emploiuebec.net**, vous avez aussi accès à **IMT en ligne** pour tout savoir sur les métiers et professions, les programmes de formation et les secteurs d'activité.

Grâce à **IMT en ligne**, vous pourrez plus facilement rédiger des descriptions d'emploi, déterminer le salaire à offrir, vérifier les exigences liées à un métier ou à une profession, vous renseigner sur la disponibilité de la main-d'œuvre et vous informer sur votre secteur d'activité.

emploiuebec.net, c'est aussi toute l'information sur les services d'Emploi-Québec, des dizaines de publications, des outils pratiques et plus encore.



AIDE À L'EMBAUCHE

Emploi-Québec offre de l'aide financière et technique pour embaucher des personnes éloignées du marché du travail, des personnes immigrantes ou appartenant à une minorité visible et des personnes handicapées.

Subventions salariales

Une **subvention salariale** est une aide financière consentie à des entreprises qui souhaitent embaucher des personnes qui ont des difficultés à s'intégrer au marché du travail. Le montant de ces subventions varie selon les difficultés rencontrées.

Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi

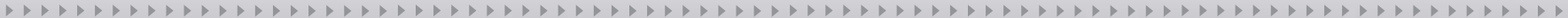
Le **Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)** a pour but d'inciter les entreprises à embaucher des personnes qui n'ont pas d'expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence. Il peut s'agir :

- ▶ de personnes immigrantes ayant obtenu la résidence permanente depuis moins de cinq ans ;
- ou
- ▶ de personnes appartenant à une minorité visible.

Contrat d'intégration au travail pour les personnes handicapées

Le **Contrat d'intégration au travail (CIT)** est destiné aux entreprises qui veulent embaucher une personne handicapée pour l'intégrer ou la maintenir en emploi.

Une personne-ressource spécialisée est aussi mise à la disposition de l'entreprise pour faciliter l'intégration en emploi de la personne embauchée et en assurer le suivi.



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au sein d'une entreprise performante, la main-d'œuvre est toujours l'une des ressources les plus importantes. Profitez de l'aide financière et de l'expertise d'Emploi-Québec pour maximiser le potentiel de votre personnel.

Avoir une image claire de sa situation

Le **diagnostic** vous offre la possibilité d'obtenir un état de situation de la fonction « ressources humaines » de votre entreprise et, s'il y a lieu, des autres fonctions. Ce diagnostic est effectué par des spécialistes externes et vous aidera à faire vos choix en matière de développement des compétences.

Organisation du travail

RENDEMENT – CONFLITS – RECRUTEMENT

Afin d'optimiser la gestion de votre personnel, la **consultation en gestion des ressources humaines** vous aide à trouver des solutions concrètes à des problèmes précis :

- ▶ organisation du travail ;
- ▶ structures salariales et conditions de travail ;
- ▶ gestion de la diversité ;
- ▶ recrutement, promotion et mutation ;
- ▶ gestion du rendement ;
- ▶ développement des compétences.

Accompagnement de gestion

Vous désirez accroître l'efficacité de votre travail en tant que gestionnaire? Vous vivez vos premières expériences de gestion? Vous accomplissez vous-même toutes les tâches de gestion et vous participez parfois, à la production?

Si l'un ou l'autre de ces énoncés correspond à votre situation, nous pouvons vous aider à profiter de l'expérience et des conseils d'une ou d'un spécialiste grâce à une formule qui connaît beaucoup de succès :

l'accompagnement (coaching) de gestion.

Mise sur pied d'un service des ressources humaines

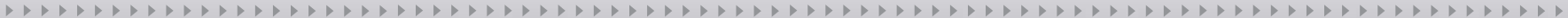
La gestion des ressources humaines devient un enjeu stratégique. Peut-être est-il temps de mettre sur pied votre propre **service des ressources humaines**. Pourquoi ne pas faire appel à des spécialistes qui se chargeront :

- ▶ de recruter du personnel qualifié et expérimenté ;
- ▶ de veiller à l'application des lois et des normes relatives aux ressources humaines ;
- ▶ d'assurer la gestion de la formation et du perfectionnement du personnel.

Se concerter pour trouver des solutions

Vous devez faire face à des changements importants qui peuvent mettre en péril des emplois? Les organisations qui s'en tirent le mieux en pareil cas sont celles qui comptent sur l'étroite collaboration de leur personnel.

Nous favorisons une telle collaboration grâce au **comité de concertation**. Le comité soulève les difficultés, propose des solutions et voit à l'application d'un plan d'action et au suivi.



FORMATION

Vous désirez maximiser la performance de votre personnel et de votre entreprise? Vous songez à élaborer un programme de formation?

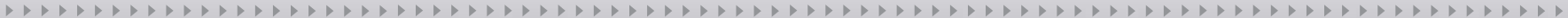
Emploi-Québec propose différentes formules qui vous aideront à développer les compétences de votre personnel : formation en entreprise, compagnonnage, formatrices et formateurs externes, etc.

Formation en entreprise

Pour réaliser vos projets de formation en entreprise, Emploi-Québec peut vous accorder une aide technique et financière afin de définir vos besoins de formation, de mener votre projet à bien, puis d'évaluer l'efficacité de la formation donnée.

Voici des exemples de projets admissibles :

- ▶ la formation liée à l'achat de nouveaux équipements ;
- ▶ l'application d'une nouvelle méthode de travail ;
- ▶ la formation de base en langue seconde et la francisation ;
- ▶ la formation en cours d'emploi (sous certaines conditions) ;
- ▶ le développement de compétences génériques (travail d'équipe, résolution de problèmes, communication interpersonnelle, etc.) ;
- ▶ la formation en gestion.



Apprentissage et reconnaissance des compétences en milieu de travail par le compagnonnage

Le **Programme d'apprentissage en milieu de travail et la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre** se caractérisent par des activités de formation et d'évaluation conçues à partir de normes professionnelles qui touchent plus de vingt secteurs d'activité. Essentiellement, l'acquisition et la reconnaissance des compétences en milieu de travail s'appuient sur une formule qui a fait ses preuves, le compagnonnage.

Grâce à cette formule, votre personnel d'expérience peut transmettre aux apprenties et apprentis le savoir-faire nécessaire à la maîtrise de leur métier et obtenir un certificat de qualification qui atteste de sa compétence.

Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Grâce aux ressources du **Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre**, vous pouvez obtenir des subventions pour organiser et tenir des activités de formation.

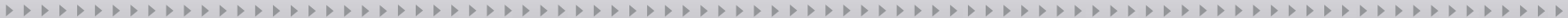
Pour savoir quelles activités peuvent être subventionnées et quels renseignements et documents vous devez fournir, consultez :

emploi.quebec.net/entreprises.

Découvrir les meilleures pratiques d'affaires

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, de concert avec Emploi-Québec, a bâti un programme de formation sur mesure pour les dirigeantes et les dirigeants d'entreprises ainsi que pour les travailleuses et travailleurs stratégiques. Ce programme comprend une trentaine de formations touchant la production et la qualité, l'administration, la gestion financière, l'innovation, le marketing et les ressources humaines.

Pour savoir où, quand et comment vous inscrire, consultez le calendrier des séances de formation sur les **meilleures pratiques d'affaires** à mdeie.gouv.qc.ca, section formation et inscrivez-vous en ligne.





**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
INNOVATION ET EXPORTATION**



T. : 1 866 463-6642

www.mdeie.gouv.qc.ca/productivite

PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES

Le Programme d'aide aux entreprises (PAE) vise à appuyer les entreprises qui s'engagent résolument dans le développement de leur compétitivité et dans l'accélération de leur croissance. Il permet d'appuyer financièrement les entreprises aux diverses phases et dans les divers aspects de leur développement.

De façon générale, la priorité est accordée aux entreprises et réseaux spécialisés de collaboration dont les activités revêtent un caractère stratégique pour le secteur d'activité économique ou le territoire dans lequel ils travaillent. Sont exclues, les entreprises du secteur des services personnels, du commerce de gros et de détail et de la restauration. Toutefois, malgré l'exclusion des entreprises du commerce de gros, les centres de distribution à valeur ajoutée sont admissibles.

Les entreprises de moins de 200 employés sont privilégiées.

Objectifs

- ▶ Soutenir l'appropriation de l'innovation par les entreprises ;
- ▶ Accroître le niveau de productivité des entreprises ;
- ▶ Augmenter les parts de marché des entreprises québécoises sur les marchés extérieurs ;
- ▶ Aider à la concrétisation des projets d'investissement dans le cadre de l'implantation ou de l'expansion d'entreprises ;
- ▶ Favoriser le redressement et le maintien d'entreprises.

Clientèles admissibles

- ▶ Entreprises privées légalement constituées ;
- ▶ Réseaux spécialisés de collaboration.



PROJETS ET ACTIVITÉS ADMISSIBLES

Les projets admissibles doivent être réalisés dans le contexte d'une démarche structurée et s'inscrire dans la stratégie de l'entreprise.

Projets admissibles pour les entreprises

- ▶ Développement des marchés (embauche d'un spécialiste à l'exportation, étude de marché, plan d'affaires, Customs-Trade Partnership Against Terrorism C-TPAT, etc.);
- ▶ Innovation et adaptation au changement (vitrine technologique, transfert de technologie et développement de produit);
- ▶ Concrétisation de projet d'investissement pour l'implantation ou l'expansion d'entreprises (étude de faisabilité);
- ▶ Redressement et rétention d'entreprises réalisation et implantation d'un plan de redressement).

Aide maximale accordée

- ▶ Contribution non remboursable de 40 % des dépenses admissibles (75 % de façon exceptionnelle pour la rétention et le redressement d'entreprises);

- ▶ Aide maximale de 20 000 \$ à 100 000 \$ selon la nature du projet, sauf dans le cas d'un projet de démonstration d'un produit ou d'un procédé innovateur en situation réelle d'utilisation, où elle pourra atteindre 350 000 \$;
- ▶ Sauf dans le cas de projets de redressement et de rétention d'entreprises, les aides financières gouvernementales combinées ne peuvent pas excéder 50 % des dépenses totales du projet.

Projets admissibles pour les réseaux spécialisés de collaboration

- ▶ Partage des connaissances explicites ou tacites pour l'application d'une pratique de production ou de commercialisation, ou d'un processus de gestion ou de production;
- ▶ Implantation de meilleures pratiques d'affaires;
- ▶ Développement d'un nouveau marché, d'un nouveau produit ou de stratégies industrielles;
- ▶ Présentation d'une offre compétitive à un grand donneur d'ordres;
- ▶ Réalisation d'une étude de conjoncture de rationalisation industrielle;



- ▶ Réalisation d'une vitrine commerciale ;
- ▶ Collaboration dans un réseau de distribution, participation à un projet d'affaires internationales ou participation à un projet de recherche internationale ;
- ▶ Formation de consortiums en vue de développer de nouveaux produits ou de nouveaux marchés ;
- ▶ Implantation d'une technologie ou d'une nouvelle technique de production;
- ▶ Promotion du design industriel et du design de mode.

Aide maximale accordée

- ▶ Contribution non remboursable pouvant atteindre au maximum 50 % des dépenses admissibles à la réalisation du projet, jusqu'à un plafond de 100 000 \$, par réseau spécialisé de collaboration ;
- ▶ Les aides gouvernementales combinées ne peuvent pas excéder 60 % des dépenses totales du projet.

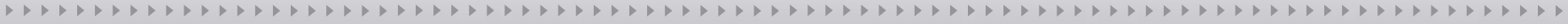
Vous souhaitez réaliser des gains de productivité ?

Nous offrons aux entreprises manufacturières un accompagnement personnalisé par des fournisseurs, c'est-à-dire des experts qualifiés par le Ministère. Ces personnes apporteront leur appui à la mise en oeuvre d'un plan d'action qui renforcera la productivité et la compétitivité de l'entreprise eu égard à la concurrence internationale.

Clientèle admissible

Toute entreprise manufacturière dont le chiffre d'affaires est d'au moins 1,5 M\$ et qui répond à six des critères suivants :

- ▶ être une entreprise stratégique pour la région ou exercer son activité dans un secteur lié à l'un des créneaux d'excellence de la région dans le cadre du Projet Accord ;
- ▶ être une entreprise exportatrice dont les ventes à l'exportation sont d'au moins 1 M\$ ou être un fournisseur d'une telle entreprise ;
- ▶ disposer d'une équipe de direction ;
- ▶ disposer d'une planification stratégique récente ;
- ▶ avoir établi un diagnostic de cinq fonctions ou des diagnostics par fonction d'entreprise et un plan d'action ;



- ▶ démontrer une croissance constante du chiffre d'affaires ;
- ▶ bénéficier d'une bonne capacité financière ;
- ▶ bénéficier d'une bonne capacité d'emprunt ;
- ▶ planifier des investissements en capital humain, en expertise, en technologie et en immobilisations au cours des deux prochaines années.

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT OFFERTS

Les services offerts par les experts concernent notamment :

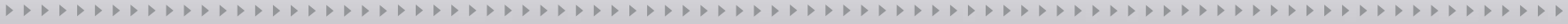
- ▶ la production à valeur ajoutée ;
- ▶ L'innovation organisationnelle ;
- ▶ les partenariats clients-fournisseurs ;
- ▶ l'innovation technologique ;
- ▶ la normalisation.

Aide financière

- ▶ L'aide accordée consiste en un remboursement de 40 % du coût total du projet, qui ne peut excéder 40 000 \$ par entreprise. Pour les entreprises des régions ressources, le maximum est de 50 000 \$.
- ▶ L'entreprise pourra se prévaloir de la mesure une seule fois. Celle-ci aura cours sur une période de 18 mois.
- ▶ Une convention d'aide financière sera établie entre le MDEIE et l'entreprise pour fixer les conditions de l'aide et ses modalités.

**Développement
économique, Innovation
et Exportation**

Québec 





SECTION 3

ENSEMBLE, DANS LA MÊME DIRECTION

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec





**IMMIGRATION
ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES**



Elsy Maythee Elias Lopez

*Conseillère en développement des partenariats
Immigration-Québec*

T. : 450 687-9080 poste 42127 | 1 877 476-6750

Téloc. : 450 687-3542

Laval, Laurentides, Lanaudière

438, boulevard Daniel-Johnson, Laval QC H7V 4B5

elsy-maythee.elias-lopez@micc.gouv.qc.ca

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca



Cours de français en entreprise

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et Emploi-Québec, proposent aux entreprises, de favoriser l'apprentissage du français auprès des travailleurs immigrants.

Les cours répondent aux besoins spécifiques des travailleurs immigrants :

- ▶ Français de base ;
- ▶ Communication orale et écrite ;
- ▶ Français adapté à la tâche.

Service de francisation du MICC

Différents modes d'apprentissage du français sont offerts aux travailleurs immigrants, en fonction de leurs besoins :

- ▶ Cours spécialisés à temps partiel (écrit, oral, domaine de la santé, infirmier/infirmière, domaine du génie, clientèles isolées);
- ▶ Cours en milieu de travail à temps partiel;
- ▶ Centres d'autoapprentissage;
- ▶ Cours en ligne.

Pour plus d'info : www.micc.gouv.qc.ca





SECTION 4

ENSEMBLE, DANS LA MÊME DIRECTION





CLD DE LA MRC DE L'ASSOMPTION



T. : 450 654-6488

435, rue Notre-Dame, Repentigny QC J6A 2T3

info@cldmrclassomption.qc.ca

www.cldmrclassomption.qc.ca

**SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
DE LA COLLECTIVITÉ ACHIGAN-MONTCALM**



T. : 450 839-9218 | 1 800 361-2232

Télec. : 450 839-7036

104, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques QC J0K 2R0

info@sadc.org | sadc.org



LE CLD, LA PORTE D'ENTRÉE DE VOS PROJETS D'AFFAIRES !

Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de L'Assomption est une corporation à but non lucratif mandatée par la MRC de L'Assomption afin d'assurer le développement local, le soutien à l'entrepreneuriat, la promotion et l'animation du milieu sur le territoire des villes de Repentigny, L'Assomption, Charlemagne, L'Épiphanie et des paroisses de Saint-Sulpice et de L'Épiphanie.

Le CLD, c'est aussi une équipe de professionnels multidisciplinaires qui vous accompagnent dans vos projets d'affaires et qui vous donnent accès à un réseau de contacts élargi. Que ce soit en phase de démarrage, d'expansion, de relocalisation ou encore pour procéder à des projets d'acquisition, de modernisation, d'amélioration de la productivité, de développement de marché, d'exportation ou tout autre type de projets, nos conseillers vous offrent un soutien technique gratuit adapté à vos besoins.

Principal acteur économique du milieu, le CLD constitue la porte d'entrée locale donnant accès à l'ensemble des programmes et services gouvernementaux et paragouvernementaux offerts aux promoteurs et aux entreprises de notre MRC. En plus de l'expertise de notre équipe, le CLD offre également une série d'outils financiers adaptés à la réalité des entrepreneurs locaux par l'entremise de ses programmes et en partenariat avec d'autres organismes.

Services techniques du CLD

- ▶ Information sur les programmes offerts au Québec
- ▶ Information sur différentes statistiques et leur interprétation
- ▶ Aide à la structure de votre projet et à l'étude de sa faisabilité
- ▶ Aide à la mise en place d'un budget de caisse
- ▶ Aide à la recherche de financement
- ▶ Recherche et affichage d'espaces d'affaires immobiliers
- ▶ Support à l'exportation
- ▶ Support au développement bioalimentaire
- ▶ Support au développement touristique

Services financiers du CLD

- ▶ Fonds local d'investissement
- ▶ Fonds Jeunes promoteurs
- ▶ Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs
- ▶ Fonds d'économie sociale
- ▶ Volet soutien à la promotion d'événements
- ▶ Mesure de Soutien au travail autonome (avec Emploi-Québec)
- ▶ Fonds d'investissement local L'Assomption

Des ressources à votre disposition !

- ▶ **Joffrey Bouchard**
directeur général
- ▶ **Stéphane Paré**
*directeur des services aux entreprises
et commissaire au développement économique*
- ▶ **Pierre Laflamme**
commissaire au commerce
- ▶ **Frédéric Dugas**
conseiller en développement économique
- ▶ **Martine Daoust et Linda Désilets**
conseillères en entrepreneuriat
- ▶ **Marie-Pier Desroches**
conseillère en communication et en développement
- ▶ **Chantal Allard**
agente de développement rural et touristique
- ▶ **Geneviève Gauthier**
responsable de l'accueil et de l'information



CLD de la MRC DE L'ASSOMPTION

**SADC ACHIGAN-MONTCALM,
VOTRE AVENIR C'EST ICI**

La SADC Achigan-Montcalm est un organisme à but non lucratif, administré localement, entièrement autonome et financé par Développement économique Canada. Son rôle consiste à appuyer et à stimuler la participation de la collectivité dans son développement socio-économique par des projets de concertation et de partenariat améliorant l'emploi et la qualité de vie.

Une équipe de professionnels aux expertises les plus diversifiées appuie la SADC en fournissant de l'aide financière et des services-conseils aux entreprises et en soutenant des projets de développement pour la collectivité.

Services aux entreprises

La SADC Achigan-Montcalm met à la disposition des entrepreneurs des produits financiers avantageux et adaptés aux réalités de leurs projets d'entreprise tant au niveau du démarrage, de l'acquisition, de l'expansion, de la modernisation ou du redressement. Les promoteurs bénéficient aussi d'un accès à un accompagnement et à un suivi personnalisés en gestion.

Aide financière

- ▶ **Stratégie jeunesse**
pour entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans
- ▶ **Marge de crédit aux opérations**
pour PME qui veulent avoir un fonds de roulement
- ▶ **Marge de crédit pour contrats**
pour PME qui veulent réaliser des contrats de vente
- ▶ **Prêt à terme**
pour PME qui veulent réaliser un projet d'entreprise
- ▶ **Fonds spécialisé en recherche et développement**
pour PME qui veulent accélérer leur processus de développement
- ▶ **Réno-façade et Réno-plus**
pour commerçants qui veulent rénover l'extérieur de leur bâtiment

Services-conseils

- ▶ **Marketing**
- ▶ **Gestion financière**
- ▶ **Financement**



Service à la collectivité

La SADC Achigan-Montcalm met son expertise à contribution afin de soutenir la collectivité dans la réalisation de projets locaux et régionaux favorisant le développement socio économique et environnemental.

Projets de développement de la SADC

- ▶ Création de la plateforme transactionnelle **moncommerce.biz** pour favoriser l'accessibilité aux formations et événements
- ▶ Mise sur pied du **Répertoire entreprises et emplois** pour connaître la liste des emplois occupés dans les entreprises
- ▶ Analyse et diffusion de **statistiques** pour connaître les données issues des profils socio-économiques
- ▶ Revitalisation du **bassin versant du ruisseau Vacher** pour améliorer la qualité de l'environnement
- ▶ Mise en valeur du « **vieux couvent** » de Saint-Roch-de-l'Achigan pour dynamiser le noyau commercial de la municipalité



SADC

Société d'aide
au développement
de la collectivité
Achigan-Montcalm



SECTION 5

ENSEMBLE, DANS LA MÊME DIRECTION





CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE



Sud de Lanaudière : 450 470-0911 # 7103

Nord de Lanaudière : 450 759-1661 # 7103

777, rue Notre-Dame, Repentigny QC J5Y 1B4

formation.entreprises@collanaud.qc.ca

www.cegep-lanaudiere.qc.ca/FormationEnEntreprises

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES RIVERAINS



T. : 450 492-3538 poste 6200

Télec. : 450 492-3538

120, rue Valmont, Repentigny QC J5Y 1N9

cfpriverains.qc.ca

LES SERVICES AUX ENTREPRISES

Objectif général

Réaliser une des missions dévolues aux commissions scolaires et CEGEP qui est de contribuer à maintenir et à hausser le niveau de formation et des compétences des travailleurs et des entreprises.

Les Services de formation aux entreprises du **Cégep régional de Lanaudière** et de la **Commission scolaire des Affluents** sont des joueurs-clé dans l'amélioration et la qualification de la main-d'oeuvre des entreprises en raison de la valeur ajoutée de leurs services.

Un réseau à votre service

Aujourd'hui confrontées à des situations nouvelles, à la mondialisation des marchés et aux fluctuations de l'économie, les entreprises doivent s'adapter pour rester compétitives. Pour les guider dans ce parcours vers un développement optimal, un partenaire de choix s'impose : le réseau public des services aux entreprises du Québec (SAE).

Les SAE des cégeps et des commissions scolaires offrent aux entreprises et organismes, des services de formation continue et de perfectionnement de la main-d'oeuvre dans un grand nombre de secteurs d'activité.

Grâce au partenariat entre les milieux scolaire, industriel et social, les SAE participent activement à la croissance socio-économique régionale. Ils entretiennent et soutiennent l'évolution technologique et organisationnelle des entreprises.

Les SAE mettent en commun leur savoir-faire, leurs connaissances et leur expérience, formant ainsi un réseau fort et polyvalent, au service des individus, des entreprises et des organisations. De plus, le réseau couvre l'ensemble du territoire québécois

De la flexibilité et de l'efficacité

Nos formations sont offertes à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir et les fins de semaine dans nos salles de classes spécialisées ou directement dans vos organisations.

Axé sur l'acquisition de compétences, les SAE offrent des services sur mesure souples et efficaces et surtout adaptés à la réalité de chaque entreprise. Que ce soit sous forme d'atelier, de formation en ligne, de formation en classe ou en entreprises, leurs activités sont toujours de grande qualité et visent essentiellement l'atteinte des objectifs de rendement des entreprises



CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE**Notre mission**

Devenir la référence auprès des entreprises de Lanaudière qui croient en leur richesse première, leurs ressources humaines, et qui désirent développer leurs compétences.

Créneaux

- ▶ **Ventes et service à la clientèle**
marketing, image corporative, ...
- ▶ **Gestion, supervision et comptabilité (en classe ou en ligne)**
PVA, mobilisation et gestion du changement, droit du travail, superviseur efficace, ...
- ▶ **Formation de formateurs en entreprise**
- ▶ **Informatique et automatisation industrielle et bureautique des affaires**
automatisation, systèmes de contrôle industriels, CAO/DAO, LABView, gestion et traitement des données sur un poste de travail, ...
- ▶ **Mesures d'urgences, hygiène et salubrité : normes HACCP, Simdut, bioprotection, ...**

SERVICE AUX ENTREPRISES CSA

Le SAE, complice de votre développement, vous aide à investir dans la plus grande richesse de votre entreprise : vos employés.

Créneaux

Peu importe votre secteur d'activité, nous créons des formations sur mesure pour accroître les compétences de vos employés et améliorer leur rendement au sein de votre organisation :

- ▶ Bureautique (Microsoft Office)
- ▶ Comptabilité
- ▶ Dessin assisté par ordinateur et dessin de bâtiment
- ▶ Électrotechnique
- ▶ Service à la clientèle
- ▶ Vente et marketing
- ▶ Informatique et médias numériques
- ▶ Gestion et développement de compétences en leadership

CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

Clientèle visée

Nos formations visent les administrateurs, gestionnaires, cadres et le personnel technique.

Nos services

- ▶ Services adaptés aux besoins réels des entreprises
- ▶ Formation qualifiante et reconnue
- ▶ Qualité des ressources
- ▶ Flexibilité des services
- ▶ Fiabilité des produits
- ▶ Infrastructure efficace
- ▶ Investissement rentable pour les entreprises
- ▶ Agréé par Emploi-Québec (Loi 90)

Conseils

- ▶ Analyse des besoins
- ▶ Coaching
- ▶ Développement de documents de support et d'encadrement
- ▶ Développement des ressources humaines
- ▶ Gestion des compétences
- ▶ Reconnaissance des acquis et des compétences
- ▶ *Suivi et support auprès des organismes gouvernementaux*





SECTION 6

ENSEMBLE, DANS LA MÊME DIRECTION





**LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE L'ASSOMPTION**



T.: 450 589-2405

312, rue St-Jacques, C.P. 3027, L'Assomption QC J5W 4M9
cclassomption@qc.aira.com | www.cclassomption.qc.ca

**CHAMBRE DE COMMERCE
PIERRE-LE GARDEUR DE REPENTIGNY**



T.: 450 581-3010 | Téléc.: 450 839-7036

522, rue Notre-Dame, suite 100, Repentigny, QC J6A 2T8
info@ccrepentigny.qc.ca | www.ccrepentigny.qc.ca

**JEUNE CHAMBRE D'AFFAIRES
ET DE PROFESSIONNELS LANAUDIÈRE**



T.: 450 585-0010

243, Boul. Brien, suite 200, Repentigny QC J6A 6M4
info@jeune-chambre.com | www.jeune-chambre.com



Une Chambre de commerce est un réseau de gens d'affaires qui voit aux intérêts de ses membres grâce à l'exercice de son leadership ainsi qu'à son pouvoir de représentation et d'action; elle devient donc par le fait même, l'associée de toutes les entreprises.

La Chambre agit comme porte-parole auprès des différentes instances municipales, gouvernementales et auprès du milieu économique qu'elle représente.

Son principal mandat est de travailler au bien-être économique et social de la région.

De promouvoir les intérêts des gens d'affaires de la région, de favoriser leur développement professionnel.

Ce regroupement de gens d'affaires se démarque par son dynamisme et son accessibilité tout en créant une synergie dans le milieu.

En plus, du mandat général qui définit les Chambres de commerce, chaque organisation a su se définir plus spécifiquement, et c'est pourquoi les 3 chambres de commerce de la MRC de l'Assomption sont complémentaires dans leur offre de service aux entreprises.

Nos objectifs

- ▶ Promouvoir et défendre les intérêts de l'ensemble de ses membres.
- ▶ Développer et faire avancer les dossiers économique, social, civique, culturel et touristique de la collectivité.
- ▶ Assurer une visibilité aux entreprises membres afin de favoriser l'achat local.
- ▶ Offrir différents services et avantages commerciaux aux membres.
- ▶ Développer des formations spécifiques, en partenariat avec les acteurs du milieu.

Dossiers communs

Les 3 Chambres de commerce de la MRC de l'Assomption travaillent dans un même sens pour participer au développement de notre milieu. Nos énergies mises en commun servent à l'avancement de plusieurs dossiers pour la collectivité tels que :

- ▶ Le Gala Prix Distinction
- ▶ Dossier économique du train de banlieue
- ▶ Appui au CSSS de sud de Lanaudière
- ▶ Achat local
- ▶ Le colloque RH
- ▶ Jeux d'hivers 2007



LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ASSOMPTION

La Chambre de commerce de l'Assomption depuis quelques années s'est fixée des objectifs de développement, afin d'être davantage présente sur la place publique et d'intervenir dans tous les dossiers qu'elle représente.

En voici quelques exemples :

- ▶ Collaboration avec le Service de police de la Ville de l'Assomption pour contrer les vols qualifiés ou la fraude dans les entreprises.
- ▶ Mise en place d'un comité de développement avec différents partenaires, dont le CLD, la SADC et la Ville de l'Assomption dans le dossier du Mix commercial. Ce comité intervient directement avec la Ville de l'Assomption en ce qui a trait aux besoins de l'ensemble des entreprises commerciales du territoire.

- ▶ Mise en place d'un comité agrotourisme dans le but de développer une offre agrotouristique, naturellement, les entreprises de ce secteur, ainsi que l'expertise de l'agence de développement touristique du CLD ont été mise à contribution pour ce projet.
- ▶ Rencontres d'échanges avec les industriels sur différents sujets et problématiques de ce secteur, (feux de circulation, dézouage, surveillance pour contrer les infractions etc.)

Appuyer la Chambre de commerce de l'Assomption c'est faire partie d'une association reconnue et bien implantée dans son milieu; c'est profiter d'un réseau d'affaires important en plus de bénéficier d'une foule d'avantages utiles à votre entreprise. Votre chambre de commerce, c'est aussi une force et un levier de développement, il n'en tient qu'à vous d'en profiter.



**LA CHAMBRE DE COMMERCE
PIERRE-LE GARDEUR DE REPENTIGNY**

Depuis la fusion, en 2004, des Chambres de commerce de Repentigny, Le Gardeur et Charlemagne, la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur De Repentigny est le plus grand regroupement de gens d'affaires de la MRC de L'Assomption, avec plus de 570 membres à son actif.

Les activités qu'elle organise permettent aux entrepreneurs de profiter d'un large réseau de contacts qui favorise l'achat local et le développement de notre communauté d'affaires :

- ▶ **Déjeuners conférence et Déjeuners réseautage**
- ▶ **Dîner conférence**
- ▶ **5 @ 7 Découverte**

La Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur De Repentigny est également responsable de l'opération saisonnière du Bureau d'information touristique de Repentigny, situé au Parc de l'Île Lebel.

**Travaillons ensemble,
pour le développement de nos affaires !**

Les membres du conseil d'administration et/ou la directrice générale sont impliqués au sein de différents organismes et comités de la région, tels que :

- ▶ **Le CLD de la MRC de L'Assomption**
- ▶ **La SADC Achigan-Montcalm**
- ▶ **La Corporation Centre-ville de Repentigny**
- ▶ **Le Comité régional sur l'immigration**
- ▶ **Le Comité d'Action Durable**
- ▶ **Le Service d'Aide à la Famille Immigrante de la MRC de L'Assomption (SAFIMA)**
- ▶ **Le Conseil régional des partenaires du marché du travail**



LA JEUNE CHAMBRE D'AFFAIRES ET DE PROFESSIONNELS LANAUDIÈRE

La Jeune Chambre, c'est... Le plus grand regroupement de jeunes gens d'affaires, professionnels et entrepreneurs issus de toutes les sphères d'activités économiques de Lanaudière – Un acteur de développement économique, social et culturel qui s'implique dans son milieu et prend position sur des enjeux tant locaux que provinciaux.

Des services différents pour épauler les jeunes entreprises

► L'infolettre virtuelle

Ce bulletin mensuel vous informe sur l'actualité locale et régionale ainsi que sur les projets de la Jeune Chambre.

► Les cercles d'affaires

Un cercle d'affaires représente un regroupement d'un maximum de 15 entrepreneurs et professionnels œuvrant dans des sphères économiques différentes. Au cours d'une vingtaine de rencontres par année, les membres ont l'opportunité de faire connaître des aspects spécifiques à leur domaine d'activité et de partager sur leurs expériences d'entrepreneur.

► Le mentorat d'affaires

Ce programme est offert aux entrepreneurs qui désirent cheminer dans leur projet d'entreprise en étant appuyé et soutenu par un gestionnaire d'expérience (mentor) en lien avec le savoir-être et avec les différents aspects de gestion en entrepreneuriat.

► Des activités dynamiques et différentes

Notamment les soirées d'intégration des nouveaux membres.

Porteur du mentorat d'affaires

Le mentorat d'affaires est une relation humaine vécue par un gestionnaire ou un entrepreneur (mentor), ayant plusieurs acquis et étant riche d'expérience, qui accompagne bénévolement le dirigeant d'une entreprise novice (mentoré), dans le développement de ses connaissances et de son savoir-être en entrepreneuriat afin de réaliser avec succès son projet d'entreprise. Cette relation est fondée sur un engagement libre et volontaire basé sur la confiance, le respect mutuel et la confidentialité des échanges.

Le mentorat d'affaires permet de mieux utiliser les ressources du milieu, de se faire connaître, d'élargir son réseau de contacts, de prendre des décisions alimentées par un plus grand nombre de points de vue, de clarifier les objectifs de l'entreprise, etc. Les thèmes abordés avec votre mentor sont adaptés à vos besoins (production, gestion, marketing, finance, mise en marché etc.) Toutefois, le mentor ne sert pas à remplacer le consultant, l'avocat, le comptable ou un spécialiste quelconque. Il est, pour le mentoré, un guide, un modèle qui agit davantage comme un tuteur.

